

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**  
**Séance du 18 octobre 2022**

Délibération n° 2022 – 18/10/2022 – 9

*Revalorisation IFSE de la filière AENES au titre du réexamen triennal  
Année 2022*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du comité technique rendu en sa séance du 5 octobre 2022

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 22</b>  <b>Pour : 22</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la revalorisation de l'IFSE de la filière AENES au titre du réexamen triennal, au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Dijon, le 19 octobre 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Proposition revalorisation au titre du réexamen triennal de l'IFSE au 01/01/2022*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Références**

- Note MESR - Direction générale des ressources humaines du 1er Juin 2022
- Courrier Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du 12 Juillet 2022

Objet : subvention pour charges de service public - notification intermédiaire 2022

Les moyens alloués intègrent également **223 304 €** pour la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs de catégories A, B et C.

- Détail de la notification intermédiaire – exercice 2022

Revalorisation indemnitaire 2022 – personnels de la filière administrative : **223 304 €**

IFSE						
Groupe de fonction	Rappel des fonctions types retenues à l'université	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation		
		Annuel	Mensuel	Revalorisation annuelle	Total annuel	Total mensuel
2	<b>Fonctions usuelles</b> (Secrétariat, gestionnaire, accueil...)	2 498,02	208,17	780,00	3 278,02	273,17
1	<b>Fonctions avec responsabilités particulières</b> (Chef/coordonnateur d'une équipe, technicité particulière...)	2 872,42	239,37	780,00	3 652,42	304,37

**Références**

- Note MESR - Direction générale des ressources humaines du 1er Juin 2022
- Courrier Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du 12 Juillet 2022

Objet : subvention pour charges de service public - notification intermédiaire 2022

Les moyens alloués intègrent également **223 304 €** pour la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs de catégories A, B et C.

- Détail de la notification intermédiaire – exercice 2022

Revalorisation indemnitaire 2022 – personnels de la filière administrative : **223 304 €**

IFSE						
Groupe de fonction	Rappel des fonctions types retenues à l'université	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation		
		Annuel	Mensuel	Revalorisation annuelle	Total annuel	Total mensuel
<b>3</b>	<b>Fonctions usuelles</b> (Pas de technicité particulière ; assistante, secrétaire, gestionnaire...)	4 473,09	372,76	1 020,00	5493,09	457,76
<b>2</b>	<b>Fonctions d'encadrement intermédiaire</b> (Responsable scolarité, responsable antenne financière, fonctions administratives complexes...)	4 635,90	386,33	1 020,00	5655,90	471,33
<b>1</b>	<b>Fonctions d'encadrement direct</b> (Fonctions de RA, adjoint au RA de composante ou directeur de pôle avec encadrement)	4 800,33	400,03	1 020,00	5820,33	485,03

**Références**

- Note MESR - Direction générale des ressources humaines du 1er Juin 2022
- Courrier Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du 12 Juillet 2022

Objet : subvention pour charges de service public - notification intermédiaire 2022

Les moyens alloués intègrent également **223 304 €** pour la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs de catégories A, B et C.

- Détail de la notification intermédiaire – exercice 2022

Revalorisation indemnitaire 2022 – personnels de la filière administrative : **223 304 €**

IFSE						
Groupe de fonction	Rappel des fonctions types retenues à l'université	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation		
		Annuel	Mensuel	Revalorisation annuelle	Total annuel	Total mensuel
4	<b>Fonctions usuelles</b> (Pas de technicité ou d'expertise particulière ; service ou structure à faible encadrement)	6 123,00	510,25	1 440,00	7 563,00	630,25
3	<b>Fonctions d'encadrement</b> (RA de moyenne composante, directeur ou chef de service avec technicité particulière, adjoint à un responsable de groupe 2)	7 231,38	602,62	1 440,00	8 671,38	722,62
2	<b>Fonctions d'encadrement à responsabilité ou forte technicité</b> (RA de composante importante, adjoint au RA ou directeur de pôle de groupe 1)	8 366,80	697,23	1 440,00	9 806,80	817,23
1	<b>Fonctions d'encadrement supérieur (type emploi fonctionnel)</b> Directeur de pôle à forte responsabilité, exposition et sujétions particulières	17 416,36	1 451,36	1 440,00	18 856,36	1571,36